

Compte rendu de la réunion plénière de la Commission de suivi de site du bassin de Lacq (CSS) du 05 juillet 2023

M. Lombart rappelle l'ordre du jour.

- 1) Projet de CR de la précédente réunion plénière du 13 décembre 2022 ;
- 2) Présentation du projet Elyse Energy (Elyse Energy) ;
- 3) Présentation du retour d'expérience des exercices PPI 2022 (SIDPC- Préfecture des Pyrénées Atlantiques) ;
- 4) Observatoire des odeurs du bassin de Lacq, recrutement et formation de Nez (ATMO-NA) ;
- 5) Point d'information sur l'avancement de l'étude participative de Santé, bilan phase test, déploiement étude (SPF).

1) Projet de CR de la précédente réunion plénière du 13 décembre 2022

Le projet de compte rendu ne fait pas l'objet de commentaires. Il est validé.

2) Présentation du projet Elyse Energy

Présentation faite par Messieurs EL QUORTOBI et GARNIER.

Elyse energy est une PME française, au capital privé, elle produit du e-bio carburant et ses projets participent à l'indépendance énergétique de la France.

Projet constitué de deux programmes : e-kérosène (carburant durable pour aviation) et e-carburant (décarboner le trafic maritime), utilisation de technologie mature déjà utilisée, projet novateur.

Production de e-méthanol : Le projet ECHO (énergie carbone hydrogène oxygène) s'appuie sur 3 sites d'implantation :

- Mourenx (accolé à biobéarn) : production d'hydrogène qui serait distribué vers les deux autres sites du projet.

-au sein de la plateforme d'induslacq : production de e-méthanol par réaction entre hydrogène (issu de l'électrolyse de l'eau)+ CO2 (capté localement chez certains industriels de la plateforme).

-sur Pardies pour la production du e-kérosène.

Production de grande ampleur qui permettrait de consommer environ 280 000 tonnes de CO₂.

Calendrier prévisionnel de mises en services : 2^e trimestre 2027 e- méthanol, 2^e trimestre 2028 e-kérosène.

Les moyens financiers mis en œuvre : 2 milliards d'euros.

Ce projet sera à l'origine de la création d'environ 700 emplois (directs et indirects).

Une phase de concertation, préalable est prévue suite à la saisine de la CNDP (commission nationale du débat public).

Cette phase de concertation préalable va durer 3 mois (octobre 2023--> janvier 2024).

Temps d'échange :

Mr Lombard demande combien représente l'ensemble du CO₂ valorisé par ce projet par rapport à l'ensemble des émissions ?

Elyse Energy répond que pour le CO₂ les gisements sont immenses. Rapporté aux émissions de la flotte maritime française, le projet Elyse Energy décarbone 2 ou 3 %.

Mr Mauboules s'interroge sur le rendement de l'investissement (2 Milliards) pour décarboner uniquement 2 ou 3 % :

Mr Lombard répond que c'est un volume qui s'apprécie à l'échelle européenne.

Elyse Energy cite pour exemple le bassin de Lacq qui émet l'équivalent en CO₂ de 150 000 véhicules.

Elyse Energy précise que la décarbonation ne repose pas uniquement sur son projet. Le gouvernement va contraindre les sociétés qui rejettent du CO₂ à incorporer ses molécules d'origine décarbonée. L'objectif d'Elyse Energy est d'atténuer les effets du changement climatique en utilisant du CO₂.

Monsieur Mauboules demande à Elyse Energy quel est le modèle financier du projet et s'il fait appel à des fonds publics ?

Elyse Energy indique qu'à ce stade la société détient déjà 200 millions de fonds propres. Le modèle financier est construit sur des investissements privés et non pas sur des fonds publics et des subventions.

Mr Mauboules rétorque qu'il manque quelques éléments sur la présentation concernant l'électrolyse ? Combien de mètres cubes d'eau vont-ils être utilisés pour l'électrolyse ?

Elyse Energy indique que le procédé d'électrolyse ne consomme pas en lui-même la majorité de l'eau : c'est le refroidissement. Elyse Energy a refusé de travailler avec 3 fournisseurs car leur besoin en eau était trop important. Elyse Energy est en train d'affiner sa vision en réalisant des études de base.

Elyse Energy répond que c'est un sujet qui sera abordé dans les ateliers prévus lors de la concertation publique préalable. À cette occasion des données chiffrées, comme celle de la consommation de l'eau, pourront être partagées.

Mr Mauboules demande combien de forêts vont être détruites pour alimenter les installations industrielles prévues ?

Mr Lombard précise que l'on ne pourra pas traiter l'ensemble des thématiques de ce projet. La concertation préalable offrira un cadre d'échange où seront débattus tous les sujets.

Elyse Energy indique préparer la concertation publique qui durera 3 mois, pour faire en sorte de présenter le meilleur projet pour le territoire.

Mr Pecastaings suppose que le projet aura une durée de vie sur 20 ans et demande si les industriels implantés sur le site de Lacq seront-ils encore là ?

Elyse Energy répond qu'il y a d'autres sources de CO₂ ailleurs que sur la plateforme d'Induslacq.

Mr Pecastaings demande si la RTE peut fournir 400 000 volt ?

Elyse Energy répond dans l'affirmative.

Mr Lombard met clôture les échanges tout en précisant que cette présentation en CSS est le début de la prochaine phase de concertation préalable au dépôt des demandes d'autorisation.

Mr Laurio (maire de Besingrand) demande à être associé à cette concertation.

Elyse Energy répond favorablement à cette demande.

Mr Pecastaings suppose que beaucoup d'emplois vont être créés grâce à ce projet et demande si la CCLO s'est mise en ordre de marche pour accueillir des nouveaux salariés concernant les services publics tels que les écoles, les médecins, les logements et autres.

Mr Lombard précise que le PLH en cours pour gérer cet accueil (courant 2025), PLUI (2026).

Mr Cillaire témoigne sur ce projet : la CCLO se prépare pour accueillir ses nouveaux arrivants. (médecins, école, habitat, etc.).

Mr Lombard propose de poursuivre l'ordre du jour de la CSS.

3) RETEX de l'exercice PPI faite par Mr GAUYAT (préfecture) chef de pôle sécurité civil

Mr Gauyat réalise la présentation du RETEX des deux exercices PPI GEOPETROL et PPI ARKEMA MONT

Mr Mauboules se questionne sur l'absentéisme des riverains à cet exercice. Concernant les écoles quelque chose de spécifique est-il mis en place ? : par exercice spécifique de sécurité annuel concernant un risque sur le bassin ?

Mr Gauyat répond que l'exercice (PCS) conduit par les communes dans le cadre des écoles (les élus peuvent en témoigner), les communes sont conviées dans le rayon de l'industriel.

Mr Mauboules demande si les écoles sont confinées lors de l'exercice ?

Mr Gauyat répond que le confinement des écoles et des riverains est simulé.

Mr Mauboules s'interroge sur le système d'alerte aux riverains ?

Mr Gauyat précise que la sirène est audible par les riverains et il y a aussi FR-Alert qui complète les sirènes.

Mme Lafourcade dit que les riverains ne sont jamais avertis et qu'il n'y a aucune communication.

La CCLO répond que le dispositif télé-alerte prévention par SMS destiné à informer les riverains a été mis en place en 2016. La communication est très régulière et suffisamment faite depuis plusieurs années, La CCLO fait des rappels réguliers notamment celui d'inscrire les numéros de portable pendant l'inscription.

Mr Birou (maire de Pardies) confirme la participation de sa commune et de son école. Il a reçu l'alerte sur son portable car l'inscription avait été réalisée et convie les habitants à s'inscrire (communication de flyers).

Retex exercice PPI ARKEMA MONT :

Mr Mauboules demande si le Service d'Intervention SOBEGI (SIS) est toujours actif ?

Mr Gauyat répond dans l'affirmative, ce que confirme également Mr Pavard.

Mr Mauboules demande si c'est le SDIS d'Artix ou de Mourenx qui intervient et de combien de temps faut-il aux pompiers pour arriver sur le site de l'intervention.

Le colonel Roure répond que l'important ce n'est pas de savoir quelle est la caserne qui intervient mais plutôt de s'assurer que la réaction du service d'intervention est conforme et adaptée à la nature de l'alerte. Il rappelle que les pompiers sont soumis au Code de la route,

Information FR-ALERT

Pas de questions.

4) Observatoire des odeurs du bassin de Lacq, recrutement et formation de Nez (ATMO-NA)

Mme LEBAIL dresse un bilan du réseau des « nez » et du recrutement depuis 2016. Elle précise qu'elle était à l'origine de ce recrutement et que depuis beaucoup d'acteurs locaux ont changé. D'où l'intérêt faire une remise à niveau sur l'utilité de l'observatoire des odeurs en concertation avec la Dreal.

Mr Bergeret-Tercq indique qu'il manque de nez sur les petites communes, qu'il faut travailler sur la communication.

Mr Leroux parle de l'intérêt de cette démarche pour ARKEMA. Il précise qu'il reçoit des alertes sur son smartphone. Il illustre ces propos par le souci sur une odeur de TDM suite à une fuite sur un échangeur détectée grâce aux signalements des nez. Il considère cette démarche comme indispensable car elle aide les industriels dans la logique d'amélioration continue. Il milite pour la formation de « nez riverains ».

Mr Pavard propose aux communes qui manquent de « nez riverains », que la promotion de ce dispositif soit faite par les élus.

Mme Lafourcade demande le nombre de signalements fait depuis le début de l'année notamment sur l'usine de méthanisation et souligne la non reconnaissance des plaintes odeurs par les riverains ?

Mr Lombard répond que tous les exploitants sont dans universlacq, que le chemin s'améliore et que le dispositif de jury de nez doit continuer à exister.

De son point de vue Mr Mauboules exprime qu'il n'y a plus de « nez » car la situation relative aux nuisances olfactives ne s'est pas améliorée suffisamment. Il indique que la charge de travail que cela représente pour les « nez » est considérable et qu'ils doivent être rémunérés.

Mr Cillaire indique faire partie des « nez » élus, il reconnaît le travail des observatoires et remercie les industriels pour les efforts faits. Il pense qu'il faut monter une formation et communiquer pour donner envie aux riverains. Les soucis ont été corrigés.

Mr Mauboules demande des explications sur les raisons l'abandon des « nez », il indique que la question de la rémunération en est la cause.

Mr Viamonte indique que la Dreal Nouvelle-Aquitaine a la volonté que ce dispositif soit maintenu et renforcé. Il est nécessaire d'engager de nouveaux recrutements et formations de Nez. La Dreal participera au plan de financement de cette séquence.

5) Point d'information sur l'avancement de l'étude participative de Santé, bilan phase test, déploiement étude (SPF)

SPF présente le bilan de la phase test et du déploiement de l'étude.

Mr Pecastaings demande à mentionner lors du bilan, les parties prenantes et relais de l'étude (maires, professionnel de santé...), il demande également si les personnes concernées par l'étude et interrogées auront une restitution de l'enquête ?

SPF répond favorablement.

Mr Mauboules précise qu'il souhaite une présentation complète des résultats.

Mr Lombard remercie les intervenants et clos la séance.
